



UNION SYNDICALE APICOLE DU ROUSSILLON
Maison de l'apiculture
avenue Aristée
66130 Ille-Sur-Têt
04-68-84-07-85
usar@orange.fr

APIICULTURE

Introduction de reines fécondées

Vendredi 1^{er} juin 09h00 - 17h00

Mercredi 6 juin 09h00 - 13h00

Mercredi 20 juin 09h00 - 13h00

Vous souhaitez découvrir une technique de multiplication d'essaims simple et efficace pour être plus performant sur votre rucher et pallier aux pertes hivernales.

Cette formation vous permettra de mettre en place une stratégie de renouvellement du cheptel par anticipation d'une année à l'autre en apprenant le procédé d'introduction de reines fécondées.

Elle est animée par un Michel Barcelo.

Cette formation alterne cours théoriques en salle à la Mairie d'Ortaffa et pratiques sur le rucher de la pépinière à Ortaffa.

1 ^{er} juin	<p>Séance n° 1 : Analyse de la stratégie à mettre en œuvre - Préparation des ruches</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Analyse d'une situation classique, des problèmes rencontrés (taux de mortalité constaté, force et faiblesse) 2- Analyse et objectifs de la stratégie à mettre en œuvre 3- Organisation de l'atelier et matériel requis 4- Réalisation de l'atelier - Préparation des ruches et organisation
6 juin	<p>Séance n° 2 : Introduction des reines fécondées Sur le rucher de la pépinière à Ortaffa</p>
20 juin	<p>Séance n° 3 : Contrôle de ponte et d'acceptation Analyse du taux de réussite</p>

Public Visé	Apiculteurs
Pré-requis	Aucun
Objectif général	Permettre à tous les apiculteurs de savoir produire des essaims avec des reines fécondées et d'anticiper leurs besoins en renouvellement de cheptel.
Durée	3 jours - 15h00 heures
Dates et horaires	Vendredi 1 ^{er} juin 09h00 - 17h00, mercredi 6 juin 09h00 - 13h00 et mercredi 20 juin 09h00 - 13h00 (ce dernier jour est susceptible de changement de date).
Lieu	En salle à la Mairie d'Ortaffa et sur le site du rucher de la pépinière à Ortaffa.
Intervenant	Michel Barcelo
Validation	Attestation de stage
condition financière	<u>Coût du stage</u> : Le coût global du stage est de 90 euros pour les adhérents du syndicat et de 110 euros sinon.
Inscription	<u>Inscription</u> : Chèque de caution d'un montant de 30 euros libellé à l'ordre de PUSAR. Ce chèque permet de réserver votre place.

Matériel nécessaire et obligatoire

Vareuse et lève cadre

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et renvoyer accompagné du chèque de réservation
Avant le 15 mai 2018 (sous réserve de place disponible)

USAR
avenue Aristée 66130 Ille-sur-Têt

Mme, Mr :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél :
Mail :
Activité principale :
Nom de l'exploitation :

Participera à la formation : Introduction de reines fécondées



Le repas du midi n'est pas inclus dans le stage. Chaque participant pourra, à sa convenance, prendre un repas tiré du sac sur place ou aller en centre ville.